

La section 6, pp. 475-484, est un exposé détaillé de l'utilisation des produits forestiers par industrie. Les pertes causées par l'incendie en 1948 et 1949 figurent au tableau 4, p. 471.

Les pertes annuelles moyennes de bois marchand attribuables aux feux de forêt au cours des dix années de 1939 à 1948 s'élèvent à 228 millions de pieds cubes d'une valeur d'essouchement de \$2,092,000 (voir l'exposé V). Environ 2,900 milles carrés ont été détruits par une moyenne annuelle de 5,288 incendies. Ces chiffres font saisir mais incomplètement la gravité des pertes occasionnées par les feux de forêt. La dévastation et l'appauvrissement du sol des forêts et les dommages causés en ce qui concerne la régularisation de l'écoulement des eaux ainsi que les facilités de divertissement, le tourisme et la flore et la faune ne peuvent être évalués en dollars, bien qu'ils aient de grandes répercussions économiques. La fermeture des scieries dont les matières premières sont détruites entraîne d'autres pertes. Des incendies répétés dans une même région la transforment souvent en un désert permanent.

V.—VOLUME ANNUEL MOYEN DE BOIS MARCHAND INCENDIÉ, DÉCENNIE 1939-1948

Province	Bois de sciage	Jeune bois	Valeur d'essouchement
	milliers p.m.p.	cordes	\$
Île du Prince-Édouard.....	—	—	—
Nouvelle-Ecosse.....	2,798	609	20,368
Nouveau-Brunswick.....	936	60,976	174,731
Québec.....	—	416,049	624,073
Ontario.....	93,134	397,781	561,316
Manitoba.....	3,864	207,165	90,263
Saskatchewan.....	10,119	77,924	51,857
Alberta.....	125,235	521,725	340,172
Colombie-Britannique.....	165,212	—	201,454
Terres fédérales <sup>1</sup> .....	9,173	41,826	27,790
CANADA <sup>2</sup> .....	410,471	1,727,058	2,092,024

<sup>1</sup> Y compris les parcs nationaux, les terres des Indiens, les stations forestières expérimentales, etc.

<sup>2</sup> Sauf le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve.

Une estimation satisfaisante des pertes causées par les insectes ou les maladies est presque impossible, à cause de l'immensité des forêts canadiennes et, partant, du coût élevé d'une expertise. Ce qui complique l'établissement d'un état satisfaisant des dommages causés, c'est le rôle salutaire que jouent les insectes et les maladies en supprimant les vieux arbres, qui font place ainsi à de jeunes plants vigoureux. On estime aujourd'hui à 500 millions de pieds cubes de bois marchand le dégarnissement annuel des forêts dû aux insectes et aux maladies.

Il n'y a actuellement aucun moyen d'évaluer les pertes causées par certains éléments climatiques comme le vent, la glace, la neige et le verglas.

Enfin, d'autres pertes proviennent de l'exploitation peu judicieuse des forêts. La coupe s'est pratiquée dans le seul dessein d'écouler les produits de débit facile, en sorte que la terre est demeurée dans un état favorable à la propagation des incendies, aux ravages des insectes et à l'érosion par le vent et l'eau. Dans plusieurs cas, des régions n'ont pas réussi à se reboiser de façon satisfaisante, les futaies de bois environnantes ont été exposées aux méfaits du vent, et la flore et la faune ont été atteintes; ces régions sont demeurées mortes pour l'économie pendant plusieurs décennies.